



Arbois
JURA

Envoyé en préfecture le 19/01/2026

Reçu en préfecture le 19/01/2026

Publié le 19/01/2026

ID : 039-213900137-20260115-2026_02-AR

Bonjour
LETTRE

DECISION 02/26

Ville d'Arbois
Tél : 03 84 66 55 55
Mail : mairie@arbois.fr
www.arbois.fr

Objet : Virement de crédits

La Maire de la Ville d'Arbois,

Vu la délibération du Conseil Municipal, en date du 03 avril 2025, portant adoption du budget primitif 2025 du budget Ville,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 en vigueur,

CONSIDERANT la nécessité d'abonder les crédits du chapitre 014 afin de mandater la contribution FPIC 2025

DECIDE

De procéder aux virements de crédits comme suit :

SENS	SECTION DE FONCTIONNEMENT / DEPENSES		
	COMPTE	FONCTION	MONTANT
DE	CHAP 68 – Art 6817	01	-19 000€
VERS	CHAP 014 – Art 7392221	01	+ 19 000€

La présente décision sera adressée à :

- La Sous-Préfecture
- Au Service de gestion comptable

Arbois, le 15 janvier 2026

DEPIERRE Valérie,

Maire

